De Caix se demandait comment les perles du beau collier auraient pu être percées et taillées si soigneusement sans l'emploi d'un outil de métal. Quoique disposé à écarter l'anneau de bronze (cuivre) du mobilier primaire, il pensait — surtout à cause du collier — que la tombe avait continué à servir à l'époque où il y avait connaissance de la métallurgie, avis très osé en 1874!

En 1972, la majeure partie du mobilier se trouvait toujours en possession de la famille du fouilleur à Senlis (Bourgoin 1957, Taubert 1972).

Bibl. 126 à 128, 590, 341, 339, 478, 141, 332, 305, 306, 418, 9, 658, 180, 329, 440 à 442, 447, 353, 660, 684 (XLIV), 523, 524, 531, 223, 690 (CVI), 691 (CXXX), 175, 653, 98, 575, 366, 717, 117, 663, 18, 210, 29, 378, 491, 120 a, 699 a, 491 a.

47. Vigneux-sur-Seine (91) Sépulture en fosse de La Pierre-à-Mousseau

Historique. La sépulture fut découverte, le 20 octobre 1875, au cours de l'exploitation d'une sablière dans la plaine alluviale de la Seine. M. Piketty²⁵⁵, propriétaire du terrain, fouilla le site, mais, à ma connaissance, il n'a rien publié à ce sujet. Nos renseignements proviennent de Ph. Salmon, d'Adrien de Mortillet et de F. Martin, qui prirent part aux fouilles. Piketty fit don au Musée Broca des crânes recueillis dans la sépulture; le mobilier est au M.A.N.

Puisque le site est à proximité (800 m) de la gare de Vigneux-Draveil, on l'a parfois appelé « la sépulture de Draveil » ; la désignation que j'adopte ici est celle que lui a donnée A. de Mortillet (D.M.S.).

Situation. Dans les alluvions de la rive droite de la Seine, à environ 200 m à l'e.se. de l'extrémité e. du pont ferroviaire qui traverse la Seine près de Vigneux et à 150 m environ au s. du chemin de fer (fig. 21). L'emplacement, ayant été exploité en sablière, est actuellement recouvert d'eau (C.L. 605.040-111.410). La surface primitive du terrain aurait été à 4-5 m seulement au-dessus du niveau normal du fleuve. Le menhir de la Pierre-à-Mousseau se dresse à 360 m au s. du site.

Structure. Une chambre ovale, ayant 7 m de long, 3 m de large vers l'une de ses extrémités et 2 m de large vers l'autre, s'enfonçait dans les alluvions jusqu'à 2 m de profondeur. Ses parois se composaient de « petites pierres » (B.S.E.S. 1906), mais ce revêtement n'était pas continu, semble-t-il²⁵⁶. Le sol était dallé de pierres plates calcaires (Martin 1880), « empruntées au lit voisin de la Seine » (Salmon 1891); selon A. de Mortillet (D.M.S.), le dallage était de « pierre meulière, grosseur de moëllons ordinaires ». Il n'y avait aucune trace de couverture; la sépulture « était seulement recouverte de terre » (Salmon 1891). Ni entrée, ni antichambre n'a été signalée. Savary (1957) fait mention de la découverte à Vigneux vers 1875 d'un nombre de

^{255.} C'est lui, Jean-Baptiste Piketty (1827-1894), qui est enterré dans le cimetière des Essarts, à Meudon, sous le dolmen de Kerhan, transporté du Morbihan en 1896.

^{256. «} Entouré en partie de pierres » (D.M.S.).

cistes mégalithiques; cependant, il ne s'agit pas ici de cistes mais d'une « grande tombe ovale » (A. de Mortillet, D.M.S.)..

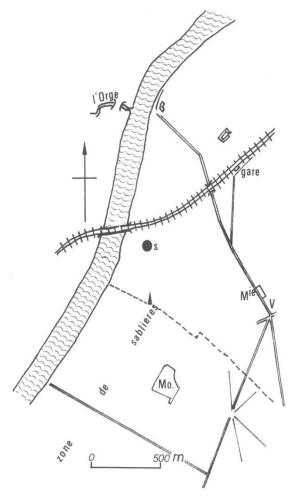


Fig. 21. — Position de la sépulture de Vigneux-sur-Seine (s), d'après A. de Mortillet (DMS) et du menhir (cône); (V, Vigneux; Mo, ancien château des Mousseaux).

Plan. Je n'ai pas retrouvé de plan de cette sépulture.

Restes humains. D'après l'estimation de Piketty, la sépulture contenait une quarantaine d'inhumations, qui gisaient en désordre sur le dallage, mélangées aux objets du mobilier²⁵⁷. « Ces squelettes étaient couchés sur deux rangs, les têtes reposant sur une pierre, et adossés aux parois de la fosse, les pieds au centre », d'après la description, peut-être trop schématique, de F. Martin (1880). Onze crânes, reconstitués par Chudzinski²⁵⁸, furent offerts par Piketty au Musée Broca (n° de cat. 194-203); les

²⁵⁷. « Les ossements pèle-mèle. A côté de chaque tête se trouvaient un ou plusieurs instruments en silex » (D.M.S.).

^{258.} Rapport sur l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1884-5, p. 97.

indices céphaliques de 9 d'entre eux étaient de : 76,9 — 77,9 — 78,1 — 79,4 — 79,7 — 80,2 — 81,8 — 82,0 — 83,8, moyenne 80,0 (Salmon 1895 a). Piketty a recueilli « un crâne scić avec du silex, après la mort, comme si on avait voulu faire une coupe avec la calotte » (D.M.S.); c'est, peut-être le « crâne trépané » dont fait mention le B.S.E.S. (1906).

Mobilier. Salmon (1891) déclare que le mobilier de la sépulture est de nature « franchement chasséo-robenhausienne ». La liste suivante se fonde sur des notes manuscrites conservées dans les D.M.S., corrigées d'après les avis reçus de M. Gérard Bailloud, qui a pu examiner la collection au M.A.N.:

- silex: 1. 5 haches polies; 2. 4 grandes lames retouchées sur toute la longueur, dont 3 entières; la quatrième, à talon cassé, est la seule en silex du Grand-Pressigny²⁵⁹; 3. 4 retouchoirs, leurs pointes polies par l'usage; 4. 4 grattoirs, dont 2 terminant des lames assez longues; 5. plusieurs nucléus, dont un très gros avec plans de frappe des deux côtés; trouvés à la surface, un nucléus et un éclat qui s'y imbrique; 6. scie; 7. nombreux lames et éclats, y compris un éclat de hache polie; 8. pointe de flèche, étroite et assez plate, barbelée et à pédoncule;
 - pierre dure : 9. hache polie en diorite;
- grès : 10. grande molette plate, 27×13 cm; petite molette en grès meulière; 11. broyeur en boudin, longueur 16 cm; 12. percuteur en grès meulière;
 - os : 13. poinçon; 14. fragment de frontal humain, scié;
- coquilles, fossiles : 15. 13 perles en polypiers (ou spongiaires) percées de trous; 16. fragment de coquille (unio litto) percée de 2 trous; 17. valve de crassatella ponderosa, usée en biseau et percée, près de la charnière, d'un trou rond;
- céramique : 18. fragments d'un vase en terre grise mal cuite, notamment le fond, près desquels se trouvaient, dans un tas, environ deux poignées de graines carbonisées, décrites diversement comme étant de polygonum aviculare, « rononée ordinaire » et « Sarrasin (petite espèce) »; A. de Mortillet, qui, lui-même, recueillit ces restes, était d'avis que le vase, écrasé sans doute par la pression des terres, renfermait ces graines à l'origine; 19. petit vase muni d'une anse, comme une tasse, dessiné mais non décrit dans les D.M.S.; Bailloud m'a affirmé que ce vase est du Bronze final, ainsi qu'un autre vase, plus large que haut et à bord incurvé, qui peut être celui du n° 18, ci-dessus, ou l'un des vases n° 20 ci-après; 20. « nombreux fragments de vases de dimensions fort diverses », y compris au moins un vase S.O.M. (type pot-de-fleurs) et des « vases en forme de bombe »; F. Martin (1880) fait mention de « quelques vases de terre noirs de matière et d'un travail des plus grossiers ».

Les grattoirs (n° 4) et le nucléus et son éclat (n° 5) auraient été recueillis à la surface (D.M.S.). Piketty recueillit tout ce mobilier sauf la petite molette (n° 10), et le n° 18.

^{259.} L'allusion que fait de Saint-Venant (1910) à des lames pressigniennes trouvées dans une grotte artificielle à Mousseaux (Seine-et-Oise) serait une référence à ce site, aucune trouvaille de cette sorte n'ayant été publiée en ce qui concerne la commune de ce nom en Yvelines.

Le n° 18 faisait partie de la collection A. de Mortillet. Les autres objets ont été conservés d'abord dans la collection Piketty qui fut montrée à l'exposition d'Anthropologie tenue en 1878 au parc du Trocadéro. L'ensemble du mobilier est aujourd'hui, à quelques petites exceptions près, conservé au M.A.N. sous les n° 71.763 à 71.775.

Faune. Molaire de cheval; 2 mandibules inférieures de petits canidés. Bibl. 656, 456, 9, 659, 660, 353, 684 (XLVI), 654, 192, 717, 666.

B — AUTRES SÉPULTURES PRÉHISTORIQUES BIEN-ATTESTÉES

48. Bagneux (92)

En 1900 ou 1901, l'exploitation d'une platrière, située sur un versant est, à une altitude de 91 m, amena la découverte d'un puits funéraire. Profond de 2,50 m, il était enfoncé dans la terre à briques et dans l'argile jaune sous-jacente. Son fond presque circulaire, d'un diamètre de 1,25 m, avait été nivelé et était recouvert d'une couche de cendres, épaisse de 20 cm, dans laquelle se trouvaient des fragments d'os calcinés (dont quelques-uns portaient des entailles), un éclat de silex, des cailloux de calcaire et une grande quantité de tessons appartenant à des vases en forme de tulipe et à un vase à fond plat. Les tessons étaient ornés de coups d'ongle ou d'impressions en diagonal faites avec le tranchant d'un outil; plusieurs tessons étaient sans décor. Dans les niveaux supérieurs du puits il y avait d'autres tessons et cailloux des mêmes sortes. Laville attribua ce puits à incinération à l'Age du Bronze.

Bibl. 387.

49. Bevnes (78)

Aubert décrit un habitat qu'il fouilla entre 1912 et 1927 et qui se trouvait dans une gravière non loin de la rivière Mauldre, à environ 100 m au n. du moulin des Fourneaux; Bailloud (1964) l'attribue au S.O.M. et, peut-être, en partie au Chasséen. Une trentaine de fosses, rondes ou ovales, larges de 1 à 3 m, se trouvaient dans une couche d'alluvions, épaisse de 1,50 m, directement sous-jacente à la terre arable. Toutes ces fosses contenaient des cendres et des charbons; dans quelques-unes il y avait de grosses pierres de foyer. MM. Bossavy, P. de Mortillet et Fouju ont visité les fouilles.

L'un de ces foyers, le n° 8, contenait des restes humains et fut reconnu comme une « sépulture de l'époque néolithique » par l'excursion géologique du Muséum faite sous la direction de Stanislas Meunier en mai 1914. Aubert constata que la sépulture avait été violée avant sa fouille. Il y trouva, associés aux débris humains — qui furent emportés par les excursionnistes — quelques silex, « un débris de pointes de corne de bovidé et un débris d'andouiller de bois de cerf ayant très probablement servi de marteau ».